

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT  
SAINT-ETIENNE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL  
REUNION DU 8 OCTOBRE 2024**

**Délibération 24- 23 : Compte-rendu des décisions prises en application des délégations au  
Président**

VU l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales  
VU l'arrêté préfectoral n°523 du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé  
« Syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »  
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017  
portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de  
l'aéroport Saint-Etienne Loire »  
Vu la délibération n°21-08 du 7 juin 2021 relative aux Délégations du conseil syndical au Président et  
au Bureau du SMASEL

---

Présents :

Mesdames Nora BERROUKECHE  
Messieurs Sylvain DARDOUILLER, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Guy FRANCON, Jérémie LACROIX,  
Eric LARDON, Pierre LARDON, Yves PARTRAT,

Pouvoirs :

Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Monsieur Sylvain DARDOUILLER  
Madame Irène BREUIL donne pouvoir à Monsieur Pierre LARDON  
Madame Nadia SEMACHE donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT  
Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT

Excusés :

Messieurs Christophe BAZILE, Jean-Yves BONNEFOY, Pierrick COURBON, Luc FRANCOIS, Gaël  
PERDRIAU, Philippe VALENTIN, Pierre VERICEL, Daniel VILLAREALE.

---

Le comité syndical a été convoqué le 1<sup>er</sup> octobre 2024

DECISION N° 2024-08  
MARCHE DE PRESTATION D'INSPECTION FILTRAGE ET ASSISTANCE DES PERSONNES A MOBILITE  
REDUITE A L'AEROPORT DE SAINT-ETIENNE

DECISION N° 2024-09  
REALISATION DE 3 ETUDES DE LIGNES

DECISION N° 2024-10  
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'AEROPORT-  
ECOLE DE PILOTAGE

DECISION N° 2024-11  
ADHESION RESEAU SKY VALET

DECISION N° 2024-12  
TRAVAUX ALIMENTATION EN EAU HANGAR CATEX

DECISION N° 2024-13  
CONTRAT DE MAINTENANCE DU MATERIEL D'ASSITANCE PISTE

DECISION N° 2024-14  
RENOUVELLEMENT CONTRAT MAINTENANCE MATERIEL SURETE

DECISION N° 2024-15  
ETUDE TRANSLATION HELICOPTERES

DECISION N° 2024-16  
CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'AEROPORT- AGRICULTEURS

DECISION N° 2024-17  
RENOUVELLEMENT CONTRAT MAINTENANCE MATERIEL SURETE

DECISION N° 2024-18  
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'AEROPORT  
EMISPH'AIR – AVENANT 1

DECISION N° 2024-19  
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'AEROPORT-  
AVIALPES / DL42 LOC

DECISION N° 2024-20  
REMPACEMENT PORTAIL N°1

DECISION N°2024-21  
FOURNITURE FIOUL BATIMENT SSLIA

***Après en avoir délibéré, le Comité Syndical valide le compte-rendu des décisions prises en application des délégations au Président***

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 13 représentant 63.8% des voix
Suffrages exprimés : 13 représentant 63.8% des voix
Vote POUR : 13 représentant 63.8% des voix
Vote CONTRE : 0
Abstention : 0

A Andrézieux Bouthéon, le 8 octobre  
2024

Pour le Président du Syndicat Mixte de  
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire,  
empêché,

  
François DRIOL  
Vice-Président